
DESTINATAIRES : À tout le personnel et aux médecins de l'Hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité civile

DATE : Le 21 octobre 2021

OBJET : **Verrouillage de la porte côté jardin (entrée des employés) - HAL**

Afin d'assurer le contrôle des visiteurs et de respecter le décret sur la vaccination obligatoire des visiteurs et des proches aidants, nous vous informons qu'à compter du 26 octobre à 8h, la porte côté jardin (entrée des employés) sera verrouillée en tout temps.

Il sera donc impératif pour les employés d'avoir en tout temps leur carte d'employé afin d'accéder à l'hôpital. Bien qu'il n'y aura plus d'agent de sécurité sur place, les employés doivent procéder à l'hygiène des mains et porter un masque lors de leur arrivée.

Veuillez noter que l'espace réservé aux fumeurs sera déplacé le 25 octobre à son endroit initial, soit entre l'entrée de l'urgence et le stationnement P1.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

MA